

**2019 DASCO 118** Subvention (6.000 €) avec convention annuelle à l'association "La Ligue de l'Enseignement Fédération de Paris" (10e) dans le cadre du dispositif « Tous Mobilisés ».

## PROJET DE DELIBERATION

### EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Paris propose de soutenir différentes actions dans six établissements scolaires issues d'une démarche participative construite en collaboration avec le Rectorat de Paris, la Mairie d'arrondissement et les acteurs et partenaires de la communauté éducative. Elles visent à soutenir des établissements en éducation prioritaire confrontés à des difficultés.

Cette démarche, dénommée « Tous Mobilisés », s'inscrit dans le Projet éducatif territorial de Paris (PEDT) et bénéficie à certains établissements parisiens. L'association La Ligue de l'Enseignement Fédération de Paris a proposé des projets répondant aux besoins spécifiques de 10 établissements scolaires.

Dans ce cadre, je vous propose d'accorder le soutien de la Ville de Paris à l'association La Ligue de l'Enseignement pour les actions qui seront organisées dans les établissements scolaires suivants :

L'école élémentaire 165 rue de Bercy (12e): les choix se sont portés pour 2 classes, sur les 2 projets suivants : « Filles & Garçons : cassons les clichés » : ce parcours permet de lutter contre les stéréotypes liés au genre ; « Les enfants et les écrans » : ce parcours est structuré autour du challenge « Dix jours sans écran ! ».

L'école maternelle 167 rue de Bercy (12e) a choisi le projet « La cabane à émotions » : en maternelle, l'apprentissage du vivre-ensemble dans le respect des individualités et des règles du groupe passe entre autres par la capacité des enfants à identifier et exprimer verbalement leurs émotions et leurs sentiments. Ce parcours vise à travailler ces compétences psychosociales, à travers une activité théâtrale et un film.

Le collège Camille Claudel (13e) a choisi le projet « Femmes en politique » : tout au long de ce parcours, les élèves de 3ème seront invités à réfléchir autour de l'égalité femmes/hommes via la question de l'accès des femmes à la citoyenneté politique.

L'école maternelle 5 rue Maurice d'Ocagne (14e) : les choix se sont portés pour 5 classes, sur les 2 projets suivants : « Vivre ensemble entraide et solidarité » : parcours croisé sur les valeurs d'entraide et de solidarité et « La cabane à émotions ».

L'école élémentaire 7 rue Maurice d'Ocagne (14e) : les choix se sont portés pour 4 classes, sur les 2 projets suivants : « Variations sur un chaperon » et « Le Général Leclerc et la libération » : ces nouveaux parcours vont proposer aux classes respectivement une plongée dans l'histoire bien connue

du « Petit Chaperon rouge » et un parcours croisé, pour les élèves de CM2, qui aborderont l'histoire de la Seconde Guerre mondiale.

Le collège Georges Clémenceau (18e) a choisi le dispositif « devoirs faits ».

École élémentaire 15 rue Colette Magny (19e) : les choix se sont portés pour 4 classes, sur les 5 projets suivants : « Variations sur un chaperon » ; « L'homme dans l'espace » ; « Tous différents » : pour évoquer les questions de la différence, du handicap, de la tolérance et du respect de l'autre ; « Un monstre à Paris » qui engage les élèves à s'interroger sur les préjugés, la tolérance et l'instrumentalisation de la peur ; « Reine d'un été » : film qui aborde l'égalité entre les filles et les garçons et le sentiment d'invincibilité.

L'école élémentaire 17 rue Colette Magny (19e) : les choix se sont portés pour 6 classes, sur les 5 projets suivants « Variations sur un chaperon » ; « Filles & Garçons : cassons les clichés » ; « Tous différents » ; « Un monstre à Paris » et « Kéridy, la maison des contes ».

L'école maternelle 21 rue Colette Magny (19e) : les choix se sont portés pour 3 classes, sur les 2 projets suivants : « Vivre ensemble entraide et solidarité » et « La cabane à émotions ».

L'école maternelle 9 rue Mouraud (20e) : les choix se sont portés pour 5 classes, sur les 3 projets suivants : « Vivre ensemble entraide et solidarité » ; « Nos amis les monstres » : Ce parcours les aideront à dépasser leurs appréhensions ainsi que leurs préjugés. « La cabane aux oiseaux » , livres et films pour sensibiliser les élèves au plaisir de la lecture.

Au vu de l'intérêt que présentent les projets de l'association pour les élèves parisiens, je vous propose de m'autoriser à signer une convention annuelle d'objectifs avec l'association « La Ligue de l'Enseignement Fédération de Paris » et de lui attribuer une subvention d'un montant de 6.000 euros en 2019.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris